



Dossier de presse

Janvier 2016

Composter chez soi ou à proximité immédiate



Le compostage de proximité regroupe toutes les opérations de compostage des déchets ménagers : domestiques, en quartier ou en immeuble, ou au sein d'une structure collective.

50 à 80 kg, c'est la quantité de déchets compostables que chaque personne jette dans sa poubelle chaque année. Les habitués du compostage sont unanimes : plus du tout de jus et d'odeurs dans sa poubelle et évidemment une poubelle plus légère.

C'est sur la base de ce constat, et afin de contribuer à la réduction des déchets, que de nombreuses collectivités encouragent et accompagnent sur leur territoire les projets de **compostage individuel**, mais également de plus en plus, les projets de **compostage partagé** et de **compostage en établissement**.

Le compost ?

Le compostage est une décomposition naturelle des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin...) par des micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, acariens, vers...) en présence d'eau et d'air. Au bout de plusieurs mois, on obtient un produit organique comparable à du terreau, utile pour le jardinage, appelé compost.

La pratique du compostage de proximité permet d'étendre au milieu urbain les intérêts du compostage domestique.

Pour les particuliers qui n'ont pas accès à un jardin, le compostage partagé, sur un espace vert de la copropriété ou un terrain public, est une solution intéressante qui permet de :

- s'approprier un savoir-faire, produire un compost pour leurs plantes d'appartement et pour les espaces verts de la copropriété,
- contribuer à une meilleure gestion de leur environnement et réduire la quantité de déchets qu'ils produisent,
- créer du lien social et de la convivialité dans leur résidence.

Pour la collectivité, le développement de ce type de réalisations permet de réduire les volumes de déchets à prendre en charge (économie de coûts, augmentation de la durée de vie des installations de traitement...). Cela permet également de limiter le recours à l'incinération ou à la mise en décharge et de réduire les nuisances liées au transport des déchets. Enfin, le montage de ces opérations constitue de belles opportunités de rencontres avec les habitants autour d'un projet à l'intérêt partagé.

Tous au compost !

Tous au compost est un événement national annuel visant à promouvoir la pratique du compostage de proximité des déchets ménagers : compostage en maison individuelle, en immeuble / quartier / hameau, et en établissement (écoles, maison de retraite etc.)

Chaque année, les bénévoles qui assurent le bon fonctionnement du site de compostage accueillent les habitants qui ont composté comme les nouveaux visiteurs pour une animation, une distribution de compost, ou tout simplement pour donner des conseils et consignes d'utilisation. Des expos photos, des jeux ou des conférences sur le compostage peuvent également être organisés.

Les objectifs de la semaine sont de :

- faire découvrir le compostage de proximité et donner envie à d'autres de se lancer dans l'aventure et susciter ainsi la création de nouveaux sites de compostage
- montrer aux utilisateurs d'un site de compostage le compost obtenu grâce leurs déchets,
 - inciter l'ensemble des habitants d'une copropriété ou du personnel d'une école à participer au compostage
 - discuter, apprendre et passer un bon moment convivial sur le site de compostage !

Entre le 1e et 10 avril 2016, participez à Tous au compost !

Informations et calendrier des animations : www.semaineducompostage.fr

*La semaine nationale du compostage de proximité a été initiée à Chambéry en 2011. En 2013, elle s'est étendue à différents territoires, notamment en Rhône-Alpes. En 2014, le Réseau Compost Citoyen a souhaité unifier l'événement à l'échelle nationale. En 2015, l'opération a été renouvelée avec **1400 visiteurs sur 172 sites de compostage** participants à travers la France.*

Le Réseau Compost Citoyen



Le **Réseau Compost Citoyen** est une association nationale qui fait la promotion du compost citoyen sous toutes ses formes (lombricompostage, compostage individuel, compostage collectif ou de quartier, en milieu rural ou urbain) afin que chaque individu puisse trier à la source ses déchets fermentescibles et les traiter par un procédé tout à fait naturel et écologique : le compostage. Le réseau compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents (structures et particuliers) implantés aux « 4 coins de l'Hexagone ».

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

Infos : www.semaineducompostage.fr
info@semaineducompostage.fr

Contact : Amélie Esmenjaud, association Compost'Action et membre du RCC
Tél. : 06 51 73 67 19

